Fonds **Dynamique**

Investissez dans les bons conseils.

Fonds mondial d'infrastructures Dynamique

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds Pour la période close le 30 juin 2024

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières du Fonds, mais ne contient pas ses états financiers annuels complets. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds mondial d'infrastructures Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les

prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à procurer une plusvalue du capital à long terme et un revenu surtout en investissant dans un portefeuille diversifié de titres d'entreprises du domaine des infrastructures ou de domaines connexes de partout dans le monde.

Pour atteindre son objectif de placement, le Fonds compte investir surtout dans des titres de sociétés du domaine des infrastructures ou de domaines connexes. Dans le domaine des infrastructures, les actifs sont définis de façon générale comme des installations et des services de base requis pour le fonctionnement d'une communauté ou d'une société et ils peuvent comprendre des actifs des secteurs suivants : transport (routes à péage, aéroports, ports de mer, chemins de fer), énergie (transport, distribution et production de gaz et d'électricité), eau (pipelines

et usines de traitement) télécommunications (diffusion, satellites et câblodistribution) et services sociaux (hôpitaux, écoles et prisons).

Des techniques comme l'analyse fondamentale peuvent être utilisées pour évaluer le potentiel de croissance et de valeur, c'està-dire que la situation financière et la direction de chaque société, son secteur et la conjoncture sont évalués. Dans le cadre de cette évaluation, le conseiller en valeurs peut analyser les données financières et les autres sources d'information, évaluer la qualité de la direction et réaliser des entrevues auprès de chacune des sociétés lorsque c'est possible.

L'objectif et les stratégies de placement du Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 30 juin 2024 (la « période »), les actions de série A du Fonds ont généré un rendement total de -1,7 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

L'indice de référence général du Fonds, l'indice MSCI Monde (en CAD), a enregistré un rendement de 24,2 % au cours de la même période. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice général afin de vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais nous tenons à préciser que le mandat du Fonds peut différer considérablement de celui de l'indice présenté.

Pour la même période, le rendement de l'indice S&P Global Infrastructure Index (en CAD), indice de référence général pour le Fonds, a été de 10,6 %. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus fidèlement les secteurs du marché et/ou les classes d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile du rendement du Fonds.

Le Fonds a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice de référence, principalement en raison de la sélection des titres et de la surpondération des positions dans le secteur des services aux collectivités, ainsi que de la sélection des titres et de la souspondération des positions dans le secteur de l'énergie.

Les actions mondiales ont progressé au cours de la période de 12 mois. Les marchés des actions ont généré des rendements à deux chiffres, l'inflation a reculé et l'économie mondiale est

demeurée stagnante (croissance lente). Ceci a attiré l'attention des banques centrales sur la probabilité et l'ampleur des réductions de taux d'intérêt.

La Banque du Canada (la « BdC ») a été la première banque centrale du Groupe des Sept à offrir un allégement des taux d'intérêt avec une baisse de 25 points de base. La Banque centrale européenne (BCE) a également procédé à une réduction de 25 points de base. Les deux banques centrales ont indiqué qu'il était possible de procéder à d'autres réductions même si l'inflation demeure supérieure à leurs cibles parce qu'elles s'attendent à ce que l'inflation continue de diminuer.

La Réserve fédérale américaine (la « Fed ») a adopté une approche attentiste en matière de réduction des taux d'intérêt. Cette position repose sur le fait que l'inflation reste résolument supérieure au taux d'inflation cible de 2 % fixé par la Réserve fédérale. En mai, le taux d'inflation a atteint 3,3 %. La Réserve fédérale recherche un équilibre entre le risque d'une baisse trop précoce des taux et la persistance de l'inflation. Le président de la Fed, M. Powell, a mentionné qu'ils peuvent prendre leur temps pour réduire les taux d'intérêt tant que le marché du travail demeure vigoureux.

Ironiquement, la Banque du Japon a relevé ses taux d'intérêt de -0.1% à +0.1%, mettant ainsi fin à une période de huit ans de taux d'intérêt négatifs. L'économie japonaise, qui a été confrontée à des pressions déflationnistes pendant une longue période, voit maintenant apparaître des signes d'une inflation saine au cours des derniers mois.

Ce contexte de taux d'intérêt élevés a réussi à freiner l'inflation, mais a entraîné une croissance économique stagnante dans la plupart des régions du monde. Au deuxième semestre, les banques centrales prendront probablement des mesures plus décisives pour réduire les taux d'intérêt afin d'éviter une contraction économique.

Dix des 11 secteurs GICS (Global Industry Classification Standard) ont affiché des rendements positifs sur la période de 12 mois, les technologies de l'information, les services de communication et la finance étant ceux qui ont le plus contribué aux rendements de l'indice. Les secteurs les moins performants étaient l'immobilier, les biens de consommation de base et les services aux collectivités.

Le Fonds reste axé sur l'investissement dans des sociétés d'infrastructure qui possèdent des actifs sous-jacents générant des revenus. Sur le plan géographique, le Fonds est resté largement orienté vers les entreprises nord-américaines, malgré une baisse de l'allocation globale. L'augmentation de l'exposition au Canada et l'introduction du Mexique dans le portefeuille ont été compensées par la réduction des titres américains. L'allocation à l'Europe a augmenté, à travers la France (services aux collectivités et chemins de fer), l'Espagne (services aux collectivités et aéroports) et l'Italie (services aux collectivités, aéroports et pipelines). Un titre au Danemark (société d'énergie renouvelable) a été supprimé et une position dans un aéroport en Suisse a été réduite. Les États-Unis ont été le principal contributeur aux rendements, l'Espagne et les Pays-Bas ayant un impact plus faible, mais positif. La France, l'Italie et le Canada ont tous perdu du terrain au

niveau national. Les opérations de couverture du risque de change ont également eu un impact négatif sur le rendement.

Parmi les secteurs, les services aux collectivités sont ceux qui ont le plus perdu en valeur absolue, tandis que le secteur de l'énergie (pipelines) et le secteur de l'industrie (aéroports, chemins de fer et routes à péage) sont ceux qui ont le plus contribué aux rendements. Les secteurs des services aux collectivités, de l'énergie et de l'industrie sont les plus représentés dans le fonds, les services aux collectivités étant privilégiés pour la stabilité de leurs flux de trésorerie et leur pouvoir de fixation des prix. Les services aux collectivités ont toutefois connu une baisse significative au cours de la période, puisqu'une augmentation correspondante a été apportée au secteur de l'énergie, tandis qu'une allocation à l'immobilier (tours de communication) a été supprimée. La trésorerie n'a pratiquement pas changé, avec une pondération à un chiffre. Parmi les principaux contributeurs, l'on peut citer Williams Companies et Constellation Energy Corporation. Les titres NextEra Energy Partners, LP et Clearway Energy, Inc. sont ceux qui ont le plus affecté le rendement.

La valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 2,1 milliards de dollars au 30 juin 2023 à 1,5 milliard de dollars au 30 juin 2024. Cette variation s'explique par des rachats nets de 515,5 millions de dollars, par des pertes sur les placements de 23,1 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 4,4 millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Changement du niveau de risque

Le 4 décembre 2023, le niveau de risque du Fonds est passé de « faible à moyen » à « moyen », conformément à la méthode de classification du risque imposée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ce changement n'a aucune incidence sur l'objectif ou les stratégies de placement du Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du

courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Commissions de courtage

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Au cours de la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 562 000 \$ à des courtiers liés.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou percu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres — Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick — tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de

62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis d'une manière jugée juste et raisonnable par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Avant le 1^{er} novembre 2021, les membres du CEI recevaient aussi des jetons de présence pour chacune de leurs participations à une réunion du CEI. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$)1)

		Augm	entation	(diminu	tion) lié	e aux activités		[Distribu	itions		
Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus		réalisés pour la	latents pour la	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes		Remboursement de capital d	Total des listributions ³⁾	Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
Série A 30 juin 2024 30 juin 2023 30 juin 2022 30 juin 2021 30 juin 2020	19,93 20,01 21,22 19,00 20,84	0,93 0,62 0,43 0,44 0,61	(0,58) (0,56) (0,57) (0,56) (0,56)	(0,12) (0,12) 2,54 2,76 (1,61)	(0,75) 0,61 (1,68) (0,22) (0,30)	(0,52) 0,55 0,72 2,42 (1,86)	- - - -	(0,33) (0,01) - - -	(0,06) (0,62) (1,95) – (0,37)	- (0,16)	(0,39) (0,63) (1,95) (0,16) (0,37)	19,19 19,93 20,01 21,22 19,00
Série F 30 juin 2024 30 juin 2023 30 juin 2022 30 juin 2021 30 juin 2020	20,61 20,70 21,84 19,53 21,41	0,97 0,65 0,43 0,46 0,63	(0,38) (0,35) (0,35) (0,34) (0,34)	(0,12) (0,13) 2,62 2,87 (1,73)	(0,76) 0,63 (1,81) (0,43) (0,35)	(0,29) 0,80 0,89 2,56 (1,79)	- - - -	(0,57) (0,25) (0,12) – (0,14)	(0,05) (0,63) (2,02) – (0,45)	- (0,38)	(0,62) (0,88) (2,14) (0,38) (0,59)	19,85 20,61 20,70 21,84 19,53
Série FT 30 juin 2024 30 juin 2023 30 juin 2022* * Les parts de série FT ont	9,44 9,65 10,00 été lancées le	0,45 0,31 (0,11) 7 janvier		(0,02) (0,04) 0,68	(0,30) 0,08 (2,15)	(0,04) 0,19 (1,66)	- - -	(0,20)	(0,02) - -	(0,34) (0,59) (0,25)	(0,56) (0,59) (0,25)	8,81 9,44 9,65
Série I 30 juin 2024 30 juin 2023 30 juin 2022 30 juin 2021 30 juin 2020	20,66 20,77 22,13 19,75 21,68	0,88 0,65 0,46 0,46 0,63	(0,16) (0,11) (0,10) (0,10) (0,10)	(0,13) 2,64 2,87	(1,04) 0,65 (1,62) (0,23) (0,32)	(0,62) 1,06 1,38 3,00 (1,41)	- - - -	(0,88) (0,50) (0,34) - (0,36)	(0,06) (0,64) (2,29) - (0,50)	- (0,58)	(0,94) (1,14) (2,63) (0,58) (0,86)	19,79 20,66 20,77 22,13 19,75
Série 0 30 juin 2024 30 juin 2023 30 juin 2022 30 juin 2021 30 juin 2020	22,23 22,31 23,63 20,65 22,30	1,06 0,70 0,49 0,49 0,66	(0,16) (0,10) (0,09) (0,09) (0,09)	(0,13) 2,83 3,03	0,68 (1,93) (0,31)	(0,11) 1,15 1,30 3,12 (1,61)	- - - -	(1,02) (0,53) (0,35) – (0,24)	(2,35)	- (0,16)	(1,09) (1,21) (2,70) (0,16) (0,57)	21,23 22,23 22,31 23,63 20,65
Série T 30 juin 2024 30 juin 2023 30 juin 2022 30 juin 2021 30 juin 2020	10,16 10,51 11,13 10,54 12,05	0,47 0,32 0,23 0,24 0,35	(0,29) (0,29) (0,30) (0,30) (0,32)	(0,04) (0,07) 1,33 1,47 (0,84)	(0,38) 0,35 (0,87) (0,06) (0,26)	(0,24) 0,31 0,39 1,35 (1,07)	- - - -	(0,11) - - - -	(0,02) (0,31) (0,99) – (0,25)	(0,34)	(0,59) (0,65) (0,99) (0,72) (0,69)	9,37 10,16 10,51 11,13 10,54

¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$)
Série A							
30 juin 2024	358 944	18 700 021	2,37	2,37	0,30	144,96	19,19
30 juin 2023	520 152	26 099 748	2,38	2,38	0,12	58,85	19,93
30 juin 2022	554 452	27 702 055	2,38	2,38	0,12	75,02	20,01
30 juin 2021	593 501	27 962 801	2,37	2,37	0,14	66,54	21,22
30 juin 2020	557 422	29 341 916	2,39	2,40	0,14	44,06	19,00

²⁾ L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.

³⁾ Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$)
Série F	277 770	40.024.644	4.20	4.20	0.20	444.05	40.05
30 juin 2024	377 779	19 034 641	1,29	1,29	0,30	144,96	19,85
30 juin 2023 30 juin 2022	531 157 526 380	25 765 942 25 428 868	1,28 1,29	1,28 1,29	0,12 0,12	58,85 75,02	20,61 20,70
30 juin 2021	497 309	22 768 393	1,29	1,29	0,12	66,54	21,84
30 juin 2020	378 978	19 402 138	1,30	1,30	0,14	44,06	19,53
Série FT							
30 juin 2024	1 700	192 977	1,30	1,30	0,30	144,96	8,81
30 juin 2023	1 807	191 308	1,30	1,32	0,12	58,85	9,44
30 juin 2022	993	102 869	1,28*	1,49*	0,12	75,02	9,65
Série I							
30 juin 2024	10 494	530 234	0,17	0,18	0,30	144,96	19,79
30 juin 2023	25 898	1 253 596	0,16	0,16	0,12	58,85	20,66
30 juin 2022	27 570	1 327 316	0,17	0,17	0,12	75,02	20,77
30 juin 2021	31 078	1 404 662	0,17	0,17	0,14	66,54	22,13
30 juin 2020	28 537	1 445 220	0,17	0,17	0,14	44,06	19,75
Série O							
30 juin 2024	777 612	36 621 188	0,11	0,11	0,30	144,96	21,23
30 juin 2023	983 768	44 247 303	0,09	0,09	0,12	58,85	22,23
30 juin 2022	998 709	44 771 912	0,09	0,09	0,12	75,02	22,31
30 juin 2021	971 847 816 960	41 134 541	0,09 0.09	0,09	0,14	66,54	23,63
30 juin 2020	810 900	39 561 604	0,09	0,09	0,14	44,06	20,65
Série T							
30 juin 2024	16 305	1 739 754	2,35	2,35	0,30	144,96	9,37
30 juin 2023	23 434	2 307 486	2,36	2,36	0,12	58,85	10,16
30 juin 2022	28 915	2 750 478	2,38	2,38	0,12	75,02	10,51
30 juin 2021	31 446	2 826 571	2,36	2,36	0,14	66,54	11,13
30 juin 2020	33 395	3 169 788	2,39	2,39	0,14	44,06	10,54

 ^{*} Annualisé

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autre [†] (%)
Série A	2,00	47,7	52,3
Série F	1,00	_	100,0
Série FT	1,00	_	100,0
Série I*	S. O.	_	_
Série O*	S. O.	_	_
Série T	2,00	47,8	52,2

Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les

Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

¹⁾ Données à la date de clôture des périodes indiquées.

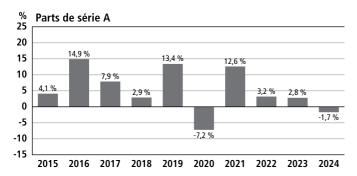
²⁾ Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

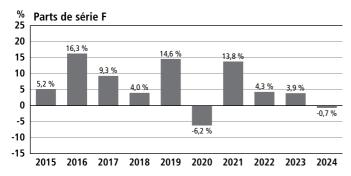
³⁾ Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période

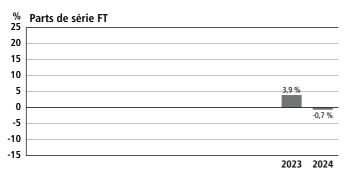
⁴⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

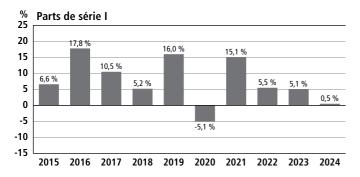
[†] Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

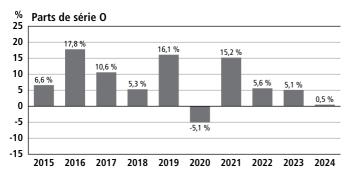
(exercices clos les 30 juin)

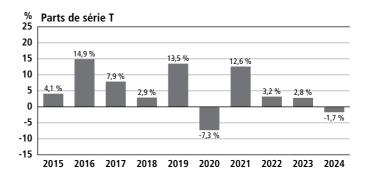












Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
Parts de série A	%	-1,7	1,4	1,7	5,1	_
Indice MSCI Monde (en CAD)	%	24,2	10,4	12,8	11,9	_
Indice S&P Global Infrastructure Index	0/	10.5	0.1	F 2	7.0	
(en CAD)	%		9,1		7,2	
Parts de série F	%	-0,7	2,5	2,8	6,2	_
Indice MSCI Monde (en CAD) Indice S&P Global Infrastructure Index	%	24,2	10,4	12,8	11,9	_
(en CAD)	%	10,6	9,1	5,2	7,2	_
Parts de série FT	%	-0,7	_	_	-	1,0
Indice MSCI Monde (en CAD) Indice S&P Global Infrastructure Index	%	24,2	-	-	-	10,7
(en CAD)	%	10,6	_	_	_	7,9
Parts de série I	%	0,5	3,6	4,0	7,5	_
Indice MSCI Monde (en CAD) Indice S&P Global Infrastructure Index	%	24,2	10,4	12,8	11,9	-
(en CAD)	%	10,6	9,1	5,2	7,2	_
Parts de série O	%	0,5	3,7	4,1	7,6	_
Indice MSCI Monde (en CAD) Indice S&P Global Infrastructure Index	%	24,2	10,4	12,8	11,9	-
(en CAD)	%	10,6	9,1	5,2	7,2	_
Parts de série T	%	-1,7	1,4	1,7	5,1	_
Indice MSCI Monde (en CAD) Indice S&P Global Infrastructure Index	%	24,2	10,4	12,8	11,9	_
(en CAD)	%	10,6	9,1	5,2	7,2	_

Description des indices

Indice MSCI Monde (en CAD) – Cet indice de capitalisation boursière ajusté selon le flottant est conçu pour mesurer la performance des marchés développés des actions à l'échelle mondiale.

Indice S&P Global Infrastructure Index (en CAD) — Cet indice porte sur les sociétés cotées du secteur des infrastructures. Afin d'offrir une diversification de l'exposition, il est réparti entre trois sous-secteurs des infrastructures, soit l'énergie, le transport et les services aux collectivités.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de ses indices de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	Pourcentage de la valeur liquidative [†]
Actions	88,3
Fonds sous-jacents	6,1
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	3,1
Obligations et débentures	2,3
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,2

Par pays / région ¹⁾	Pourcentage de la valeur liquidative†
États-Unis	42,5
Canada	22,6
France	8,4
Espagne	5,7
Italie	5,2
Royaume-Uni	3,2
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	3,1
Mexique	3,0
Australie	2,1
Pays-Bas	2,1
Suisse	1,9

Par secteur ¹⁾²⁾	Pourcentage de la valeur liquidative†
Services aux collectivités	38,3
Énergie	28,2
Industrie	26,8
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	3,1
Fonds d'actions canadiennes	1,1

25 principaux titres en portefeuille	Pourcentage de la valeur liquidative [†]
Alerian MLP ETF	5,1
Enbridge Inc.	4,0
Entergy Corporation	3,9
FirstEnergy Corp.	3,9
Southern Company (The)	3,9
Dominion Energy, Inc.	3,8
Aena SME, SA	3,7
NextEra Energy, Inc.	3,7
Gibson Energy Inc.	3,2
AltaGas Ltd.	3,1
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	3,1
NextEra Energy Partners, LP	3,1
CMS Energy Corporation	2,9
Corporation TC Énergie	2,5
Williams Companies, Inc. (The)	2,4
Aéroports de Paris	2,2
National Grid PLC	2,2
Transurban Group	2,1
Ferrovial SE	2,1
Enav SPA	2,0
Veolia Environnement	2,0
Enel SpA	2,0
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	2,0
Getlink SE	2,0
Flughafen Zurich AG	1,9

- 1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.
- 2) Compte non tenu des obligations et des débentures.
- † Ceci se réfère à la valeur liquidative transactionnelle.